

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00355

**ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION - SOUTIEN A MANUTECH USD
AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de voix : 51

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires présents :

M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Philippe DENIS, M. Christian DUCCESCHI, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT,
M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

RECU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220915-D20220035510

Date de mise en ligne : 26 septembre 2022

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Yves LECOCQ,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Christian SERVANT,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 SEPTEMBRE 2022

ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION - SOUTIEN A MANUTECH USD AU TITRE DE L'ANNEE 2022

MANUTECH-USD (Ultra-fast Surface Design) est un Groupement d'Intérêt Economique dont les membres sont l'ENISE, l'Université Jean Monet, l'Ecole des Mines Saint-Etienne, l'Ecole Centrale Lyon, la société HEF/IREIS et le groupe We Are.

Ce GIE a pour objet l'achat, la conception et la réalisation de l'Équipement d'Excellence MANUTECH USD, son entretien, son exploitation et son amélioration pour des activités de Recherche et Développement, en propre, pour le compte des Membres du GIE ou pour des tiers ainsi que le développement et l'exploitation sous forme de licence de la propriété intellectuelle issue de ses travaux.

L'Équipement d'Excellence Manutech USD est un outil capable de réaliser à haute vitesse des surfaces modèles multi-échelles et de les caractériser, en utilisant la technologie du laser femtoseconde (laser ultra rapide). MANUTECH-USD est un projet multidisciplinaire qui va de l'interaction laser / matière à la mécanique des fluides.

Ainsi, le cœur de l'activité de Manutech USD est le développement de la technologie laser femtoseconde permettant de texturer des surfaces. Les domaines d'application sont larges : médical, aéronautique, automobile...

Manutech USD, à travers la maîtrise de la technologie Laser femtoseconde, constitue un outil d'attractivité du territoire, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du développement du domaine d'excellence scientifique et technologique qu'est la photonique et dans le cadre de la filière industrie.

Le bilan d'activités de Manutech USD sur l'année 2021 est le suivant :

- l'activité économique 2021 a généré 712 k€ de chiffre d'affaires en hausse de 26 % par rapport à 2020 (565 k€) (hors VPD). Ce résultat est conforme aux objectifs (+37 k€) qui avaient été présentés et approuvés lors de l'AGO de février 2021,
- sur le volet recherche, Manutech USD est partie prenante dans 8 projets de recherche avec les partenaires du volet enseignement supérieur/recherche du GIE,
- en matière de structuration de l'écosystème, Manutech est présent dans différentes structures régionales et nationales de la photonique et participe à des événements nationaux et internationaux (salons de la photonique à Munich et San Francisco, participation aux conventions d'affaire Techinnov et Carnot, ...),
- Campus Numérique : 2021 est la première année d'exploitation avec la mise en place en janvier de la machine de démonstration : 450 visiteurs, 350 entreprises

- Dispositif Welcome Pack Go (programme d'accès à la plateforme, soutenu par Saint-Etienne Métropole via une subvention versée à Manutech en 2021 à hauteur de 15 000 €) : 3 start-up accompagnées.

Pour l'année 2022, Manutech USD propose un plan d'actions qui s'articule autour des actions suivantes :

- promouvoir la plateforme d'excellence technologique autour du laser femtoseconde. Cette promotion se traduira notamment par la co-organisation de différents événements phares du territoire : Journées des Procédés Laser pour l'Industrie en Juin 2022, Biennale du manufacturing en octobre 2022 avec une implication d'une part dans le programme Go Fab (participation à l'organisation de la soirée attractivité du territoire, présence en stand pour démontrer le savoir-faire de la métropole de Saint-Etienne, autour du manufacturing et de l'industrie du futur) et d'autre part aux French Photonics Days ;
- participer aux salons de référence en termes d'industrie du futur : Global Industrie (Lyon), Photonics Europe (Munich) et RDV Carnot (Lyon) notamment ;
- participer à différents business meeting: Techinnov, Minalogic meetings, Photonics France, RDV Carnot ;
- favoriser l'installation et la création d'entreprises innovantes sur le territoire. Cette action se traduit notamment par le déploiement du dispositif « Welcome Pack » ;
- animer le dispositif « Welcome Pack » avec les autres parties prenantes de l'écosystème (Ecole des Mines de Saint-Etienne, Cetim, etc.) ;
- structurer et être un partenaire actif du projet QUATRIUM : projet de plateforme d'accélération industrie du futur ;
- animer le Campus Région à Charbonnières-les Bains. La présence de Manutech USD au sein du Campus permet, en lien avec d'autres acteurs stéphanois présents sur le Campus (EMSE, CETIM notamment), une mise en valeur des offres technologiques du territoire et une promotion du territoire. La présence sur le Campus permet l'accueil de PME et Start up et la réalisation d'un premier niveau d'accompagnement par Manutech USD avant un accompagnement plus poussé sur le territoire stéphanois ;
- mettre en œuvre une filière femto indus avec les acteurs du territoire. Manutech USD travaillera ainsi à la définition et la mise en œuvre d'un projet constituant une étape complémentaire vers le transfert de la technologie laser vers l'industrie.

Dans ce cadre, Manutech USD sollicite un financement à hauteur de 40 000 € pour son plan d'actions 2022.

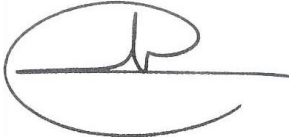
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 40 000 € à Manutech USD, au titre de l'action « d'animation de l'écosystème d'innovation pour l'année 2022 » ;**
- **approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et Manutech USD ;**

- autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et Manutech USD et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;
- la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte : INUM-65748-SUFLI.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Secrétaire de Séance,



Marc CHASSAUBENE
11^{ème} Vice-Président

Le Président,



Gaël PERDRIAU